



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance

Le 2 décembre 2025, 19 h 00

Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Approbation de l'ordre du jour du 2 décembre 2025**
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025
4. **Gestion administrative**
 - 4.1 Nominations au comité du camping et élaboration du mandat
 - 4.2 Registre public des élus – dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçues
 - 4.3 Dépôt - déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 4.4 Traitement des élus municipaux
5. **Première période de questions**
6. **Gestion financière**
 - 6.1 Comptes à payer
 - 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires
 - 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers
 - 6.4 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'égout - secteur village Saint-André-Est
 - 6.5 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'égout - secteur de Carillon
 - 6.6 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'aqueduc - secteur village Saint-André-est
 - 6.7 Affectation à la réserve pour le remplacement des véhicules incendie
 - 6.8 Financement du tracteur Kubota fond de roulement
7. **Transport routier et hygiène du milieu**
 - 7.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - sous volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale
 - 7.2 Collecte et transport des matières résiduelles, compostables, gros rebuts et feuilles mortes – renouvellement du contrat
8. **Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 8.1 Adoption du règlement 47-32-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin de modifier les usages autorisés dans les zones c2-188, c2-188.1 et certaines dispositions concernant les industries et commerces lourds
 - 8.2 Adoption règlement 47-33-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin de remplacer la zone ru1-179 par la zone ru2-179
 - 8.3 Nomination d'un membre du comité consultatif d'urbanisme de Saint-André- d'Argenteuil

- 8.4 Demande de dérogation mineure # 2025-013 – lot 2 622 333
- 8.5 Demande de dérogation mineure # 2025-014 – 218-220 route des seigneurs-lot 2 622 248
- 8.6 Location des terrains cédés à la municipalité dans le cadre du programme d'indemnisation du ministère de la sécurité publique (msp)
- 8.7 Vente d'une partie du lot 2 824 613

9. Santé et bien-être

10. Loisirs et culture

11. Sécurité publique

12. Deuxième période de questions

13. Levée de l'assemblée